

Conseils pour l'oral.

- Ne pas trop en faire : rester poli et souriant.
- Inutile de rappeler le plan en 5 parties : le jury le connaît ! Par contre, respecter l'ordre chronologique du dossier.
- Montrez que vous avez compris la démarche de projet : en démontrant la logique entre les étapes depuis le diagnostic jusqu'au projet final.
- Bien gérer son temps :
 - 3 mn pour la présentation de l'UC,
 - 9 mn pour le diagnostic, la présentation du projet et ses répercussions,
 - 3 mn pour les premières réflexions sur la mise en œuvre.
- Entraînez-vous à l'oral : une présentation trop longue ou trop courte donne l'image d'un candidat mal préparé.
- Ne lisez pas votre dossier !
- Utilisez et maîtrisez le vocabulaire commercial : le jury vérifie la connaissance du vocabulaire et des savoirs en lien avec le projet.
- Le dossier doit être conforme à celui déposé au rectorat.
- Classez et gérez vos annexes dans un dossier à part de façon à les extraire facilement pour les présenter dans l'ordre de votre exposé.
- Commentez les annexes : leur présentation s'enchaîne naturellement pendant votre exposé. Inutile de préciser qu'il s'agit d'une annexe.



que la force soit avec vous !